EAPPS
Ecole Artisanale Pizza, Pain & Snacking

PROGRAMME DE FORMATION

Conduire un projet de création d'entreprise

Formation préparant à la certification RS7004 « Conduire un projet de création d'entreprise ». 21 heures, dont 10 heures avec le formateur et 11 heures à distance.

Certification RS7004 « Conduire un projet de création d'entreprise », enregistrée au Répertoire spécifique de France compétences. Certificateur : CréActifs. Fiche de la certification : francecompetences.fr/recherche/rs/7004. Certificateur : creactifs.com.

1. La formation en bref

Intitulé
Conduire un projet de création d'entreprise

Certification visée
RS7004, Répertoire spécifique, certificateur CréActifs. Objectif général : certification

Durée
21 heures : 10 h avec le formateur (deux classes virtuelles de 1 h 30 et une journée de 7 h en présentiel) et 11 h à distance

Organisation
Parcours de 6 à 8 semaines, à temps partiel. 6 participants au maximum par session

Lieu
Journée en présentiel au restaurant d'application d'EAPPS, Pizzeria Régine, 127 route de Bourg-en-Bresse, 01390 Mionnay. Classes virtuelles sur Microsoft Teams

Tarif
1 500 € TTC par participant (1 250 € HT, TVA 20 %)

Délai d'accès
3 semaines entre l'inscription et l'entrée en formation

Formateur et référent handicap
Etienne Crevat, créateur et dirigeant de cinq entreprises dont deux pizzerias en activité. 07 55 68 72 07, etienne@devenir-pizzaiolo.fr

2. Objectifs et résultats attendus

Cette formation vous prépare à la certification « Conduire un projet de création d'entreprise » enregistrée auprès de France Compétences sous le numéro RS7004 attestant des compétences nécessaires à la création d'entreprise du candidat : structurer son projet, préciser son offre, choisir son statut juridique, rédiger son Business Plan et réaliser les démarches d'immatriculation.

À l'issue de la formation, le participant est capable de :

- 1. Vérifier la cohérence du projet de création d'entreprise en mesurant l'adéquation des compétences, des ambitions et des contraintes personnelles
- 2. Réaliser des études quantitatives et qualitatives du marché ciblé

- 3. Élaborer le Business Model du projet de création d'entreprise
- 4. Choisir la forme juridique la plus adaptée au projet de création d'entreprise
- 5. Évaluer la rentabilité financière du projet de création d'entreprise
- 6. Sélectionner les moyens de communication et réseaux sociaux les plus adaptés aux personae identifiées
- 7. Analyser les différents dispositifs financiers et aides possibles à la création d'entreprise
- 8. Élaborer un argumentaire de présentation du projet de création d'entreprise
- 9. Réaliser les différentes démarches d'immatriculation de l'entreprise

3. Public, prérequis et positionnement

Public : tout public ayant un projet de création d'entreprise, quel que soit le secteur. EAPPS accueille en particulier des porteurs de projet dans les métiers de bouche et la restauration.

Prérequis : disposer d'un projet de création d'entreprise ; maîtriser les outils bureautiques (traitement de texte, traitement des images, navigation internet, tableur) ; disposer d'une aisance rédactionnelle et dans le traitement de données chiffrées ; disposer d'un ordinateur (PC ou Mac) et d'une connexion internet haut débit.

Positionnement : entretien préalable (téléphone ou visioconférence) pour vérifier les prérequis, présenter le déroulé et les attendus de la certification et recueillir les besoins d'adaptation ; auto-positionnement sur les neuf compétences au début et à la fin du parcours ; test d'entrée de la plateforme.

4. Déroulé

VISIOCONFÉRENCE

1. Classe virtuelle de cadrage

1 h 30, en groupe ou en individuel

- Cadrage du projet de chaque participant.
- Lecture de la trame du dossier et de la grille d'évaluation du certificateur ; calendrier jusqu'à l'épreuve.
- Méthode d'étude de marché : données publiques, relevé de terrain de la concurrence, entretiens.
- Remise de la trame EAPPS « Ma fiche de cadrage ».

Ce que le participant produit : sa fiche de cadrage puis son étude de marché, terminées avant la journée en présentiel.
Compétences : C1, C2, C8

À DISTANCE

2. E-learning

11 h, à son rythme, sur la plateforme du certificateur, entre la classe de cadrage et la journée en présentiel

- Vidéos, supports de cours, modules interactifs et quiz ; outils et trames à compléter sur son propre projet.

- Découverte de l'entrepreneuriat, conduite de projet
- Étude de marché
- Aspect financier, Business Model, prévisionnel
- Structure juridique et formalités
- Aides et financement
- Marketing, communication, prospection
- Business Plan et compléments
- Test d'entrée et accueil

Ce que le participant produit : les exercices appliqués à son projet (analyse de la concurrence et des segments, prévisionnel, trame de Business Plan), apportés à la journée en présentiel. Les quiz de fin de chapitre jalonnent le parcours et servent d'auto-évaluation.
Compétences : C1 à C9

PRÉSENTIEL

3. Journée au restaurant d'application

7 h, en groupe, Pizzeria Régine à Mionnay

- **Mon modèle** : Business Model Canvas, dont l'offre adaptée à un public en situation de handicap.
- **Mon chiffrage** sur l'outil de chiffrage EAPPS, avec démonstration sur les ratios réels du restaurant.
- **Mon financement** : aides et dispositifs mobilisables selon la situation de chacun.
- **Mon statut et mes démarches** : forme juridique, étapes d'immatriculation.
- **Ma communication** : canaux adaptés aux personae, calendrier de lancement.
- Pitch de chaque projet devant le groupe.

Ce que le participant produit : son Business Model Canvas, son chiffrage, son plan de communication, sa note de statut et de démarches et sa liste d'aides, revus en séance sur la grille du jury.
Compétences : C3 à C9

VISIOCONFÉRENCE

4. Classe virtuelle de revue du dossier

1 h 30, en groupe ou en individuel, avant la remise du rapport

- Revue du dossier de chaque participant sur la grille du certificateur.
- Présentation orale dans les conditions de l'épreuve.
- Rappel du déroulé et du calendrier de l'épreuve.

Ce que le participant produit : les dernières corrections de son rapport et de son support ; son auto-positionnement final.
Compétences : C1 à C9

Partie à distance : plateforme d'apprentissage en ligne du certificateur CréActifs, externalisée, fournie et hébergée par lui dans le cadre de la convention de partenariat ; accès nominatif pour la durée du parcours. La durée de 11 heures est une durée moyenne de consultation estimée, hors travail personnel sur les exercices. Le formateur est joignable par courriel pour les questions sur les contenus et l'accès à la plateforme ; les incidents techniques sont relayés au support du certificateur. Il reçoit chaque semaine l'export de progression transmis par le certificateur et relance par courriel le participant qui n'avance pas. L'assiduité est suivie par émargement électronique en classe virtuelle, par feuille d'émargement en présentiel et par les exports hebdomadaires de la plateforme transmis par le certificateur. Une attestation de fin de formation est remise à chaque participant.

5. Évaluation et certification

En cours de formation : auto-positionnement initial et final ; quiz d'auto-évaluation de la plateforme ; livrables de chaque séquence revus avec le formateur sur les critères de la grille d'évaluation du certificateur ; revue du dossier et présentation orale d'entraînement.

Certification. EAPPS est habilité par CréActifs à préparer les candidats à la certification RS7004. L'organisation des évaluations certificatives et du jury est assurée conformément aux modalités définies par CréActifs, dans le cadre de la délégation d'examen retenue. L'évaluation porte sur la remise d'un rapport écrit présentant le projet de création d'entreprise du candidat et sur une soutenance orale devant jury présentant ce même projet. Le candidat remet son rapport dans un délai de six mois maximum après la formation ; lors de la soutenance, il dispose de 20 minutes de présentation puis de 10 minutes d'échange avec le jury. Il est évalué sur le fond et la forme, compétence par compétence, selon la grille du certificateur.

À l'issue de la formation, le candidat se présente aux épreuves de la certification RS7004. La certification est délivrée par CréActifs sous réserve de la validation des compétences conformément au référentiel d'évaluation. Le participant reçoit une attestation de fin de formation d'EAPPS ; en cas de réussite, le parchemin est édité par CréActifs et transmis au candidat par EAPPS.

6. Accès, tarif et accessibilité

Accès : demande par téléphone, courriel ou formulaire du site, puis entretien préalable. Inscription via Mon Compte Formation pour les particuliers mobilisant leur compte personnel de formation ; convention ou contrat de formation pour les autres financements. Délai d'accès de 3 semaines ; dates de session publiées sur le site.

Tarif : 1 500 € TTC par participant (1 250 € HT). Il comprend l'entretien de positionnement, l'accès à la plateforme pour la durée du parcours, les séquences avec le formateur, les trames et l'outil de chiffrage EAPPS et l'inscription du candidat aux épreuves de la certification. Il ne comprend pas les frais de déplacement, de repas et d'hébergement ni le matériel informatique du participant.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : dès l'entretien préalable, le référent handicap, Etienne Crevat (07 55 68 72 07, etienne@devenir-pizzaiolo.fr), étudie avec la personne les adaptations utiles (rythme, supports, aménagement de la journée en présentiel) et, avec le certificateur, l'aménagement des modalités d'évaluation (temps supplémentaire, assistance d'un tiers, adaptation du format).

Indicateurs de résultats : première session en cours ; les taux de présentation et de réussite seront publiés sur le site d'EAPPS à l'issue de chaque session.

7. Références

Certification
RS7004 « Conduire un projet de création d'entreprise », Répertoire spécifique, enregistrée le 31/01/2025, certificateur CréActifs, creactifs.com

Organisme de formation
EAPPS, École Artisanale Pizza, Pain & Snacking, SASU, 40 B chemin du Monteiller, 69250 Neuville-sur-Saône. SIRET 999 684 269 00015

Déclaration d'activité
n° 84692639669 auprès de la préfecture de région Auvergne-Rhône-Alpes. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État

Certification qualité
Qualiopi n° 901211-1, actions de formation

Programme
Repris à l'identique sur la fiche Mon Compte Formation et sur le site d'EAPPS

Contact
Etienne Crevat, 07 55 68 72 07, etienne@devenir-pizzaiolo.fr